

Séraphin eurent assez de retentissement pour franchir les hautes murailles de l'Orphelinat.

Frère Séraphin a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Une réflexion bien judicieuse que tout homme sensé se fera est la suivante :

En France, où le gouvernement libre-penseur surveille de près toutes ces congrégations, où la police est si bien faite, où, par conséquent les ignorants sont sur leurs gardes, si un nombre aussi fabuleux d'attentats aux mœurs est commis presque journallement par les petits frères, que doit-il se passer au Canada où les frocards sont omnipotents, où leur robe noir les rend inviolables, où la justice n'agit qu'avec répugnance, sachant qu'elle sera ligotée dès le début de l'instruction, soit par les rétractations des témoins achetés ou terrorisés par le clergé, soit par une influence supérieure et devant laquelle, en bons catholiques, tout le monde s'incline dans notre pauvre pays.

On frémit quand on y pense !

Encore un mot avant de terminer cette trop longue causerie.

Ce doit être en parlant des catholiques de nos jours que Jésus, avec son esprit prophétique, a dit : " Ils ont des yeux et ils ne veulent point voir. Il ont des oreilles et ils ne veulent pas entendre."

Tous les jours nous rencontrons de ces gens buttés, fermant les yeux à l'évidence. Défenseurs convaincus de la soutane, ils affirment la candeur des petits frères, et si un crime est commis dont ils ne peuvent nier l'évidence, il n'y a pas de doute pour eux que se sont les petits enfants qui ont commencé !! !..

La grande majorité des dévots nient tout simplement, ce sont, disent-ils, des inventions de la franc-maçonnerie. Que ceux qui doutent de l'authenticité des condamnations publiées dans la statistique officielle de 1897-98, et que je viens de mettre sous les yeux des lecteurs, écrivent aux greffiers des cours d'assises et des tribunaux correctionnels où ces condamnations ont été prononcées, pour demander une copie des jugements, ILS NE DOUTERONT PLUS.

Les lignes suivantes de Francisque Sarcey, serviront bien heureusement de conclusion à mon article :

De toute cette histoire, il doit sortir une leçon.

Evidemment les écoles congréganistes ne sont pas assez surveillées. La robe inspire confiance aux parents. Cette robe, qui est si l'on veut un rempart contre le goût des impudicités, sert aussi à en recouvrir le mystère.

Entre nous, j'aurai plus confiance dans un instituteur, qui est marié, et qui, s'il ne l'est pas, n'est pourtant point obligé à une chasteté contre nature, qu'à un congréganiste qui, s'il n'est pas un saint, est tout simplement un. . . je n'ose pas dire le mot.

" Qui veut faire l'âne fait la bête," disait Pascal.